



183 euros, toujours pas pour tous !

Le 28 mai 2021 un accord de méthode, issu de la mission Laforcade, a été signé entre le gouvernement, les employeurs du secteur, une organisation salariale non majoritaire dans la Branche (CFDT) et une organisation non représentative dans notre secteur (UNSA) donc pas en droit de négocier.

Cet accord de méthode reste pour nous inacceptable et n'a aucune légitimité.

Suite à cet accord, AXESS a décidé unilatéralement d'ouvrir une négociation conformément à la mission Laforcade dans le cadre d'un groupe paritaire de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale.

Celui-ci a commencé à décliner deux propositions qui sont conformes au projet gouvernemental :

- l'une, qui continue **d'exclure des salariés** de la transposition du complément de traitement indiciaire,
- l'autre, qui consiste en l'élaboration d'un système de classifications et de rémunérations commun aux différentes conventions collectives.

Ainsi, FORCE OUVRIERE, en toute cohérence avec ses positions, a refusé et refuse de s'engager dans ce processus de groupe paritaire parce que :

- comme la CGT et SUD, nous ne sommes pas signataire de l'accord de méthode, qui ne répond pas à la revendication légitime de **l'extension des 183 euros net/mois pour tous que nous portons à FO depuis juillet 2020,**
- nous sommes **opposés au projet gouvernemental de politique de rapprochement administré des conventions collectives,**
- nous sommes **pour le maintien et l'amélioration des conventions collectives existantes et la libre négociation en leur sein.**

Nous sommes bien présents dans la CPPNI et **nous nous opposerons à tout accord présenté à la négociation qui sera contraire à nos revendications.**

Pour FO, le gouvernement doit, comme nous l'avons demandé au Premier ministre, avec la CGC, rouvrir les négociations salariales **pour l'attribution des 183 euros pour tous, sans contrepartie.**

Paris, le 08 juin 2021